LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Conseil de Paris des 6, 7, 8 et 9 octobre 2026

Amendement relatif à la mémoire antifasciste de Federico Martín Aramburú

Rattaché à la délibération 2026 DDCT 168

Déposé par Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sophie de La Rochefoucauld, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit, Céline Verzeletti

Considérant que Federico Martín Aramburú, ancien international argentin de rugby et double champion de France avec le Biarritz Olympique, a profondément marqué le rugby français par son parcours sportif et les valeurs de fraternité qu'il incarnait ;

Considérant que Federico Martín Aramburú a été assassiné à Paris le 19 mars 2022 par des militants d'extrême droite après s'être indigné de propos xénophobes ;

Considérant que cet assassinat rappelle que le racisme, la xénophobie et les idéologies d'extrême droite ne constituent pas seulement des opinions ou des discours, mais conduisent à des violences concrètes,, y compris mortelles ;

Considérant que le sport est un espace majeur de sociabilité, de transmission et d'émancipation, mais qu'il est également traversé par des discriminations, des propos de haine, des violences racistes et des phénomènes d'exclusion ;

Considérant que la mémoire de Federico Martín Aramburú doit être honorée en rappelant les circonstances politiques et idéologiques de son assassinat et son engagement de la lutte contre les violences d'extrême droite ;

Considérant que le prix doit ainsi contribuer à combattre explicitement les idéologies, discours et violences racistes, xénophobes et d'extrême droite dans le sport, tout en soutenant les initiatives qui font du sport un outil d'émancipation, de fraternité et de transformation sociale ;

Le projet de délibération est ainsi amendé :

L'article 1 du règlement annexé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 1 – Présentation

Le prix parisien « Federico Martín Aramburú » de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations de la Ville de Paris (ci-après dénommé « le Prix ») est instauré par le Maire de Paris en 2026 afin de promouvoir les projets concourant à un sport inclusif, égalitaire et émancipateur.

Créé en hommage au rugbyman Federico Martín Aramburú, ancien international argentin assassiné à Paris le 19 mars 2022 par des militants d'extrême droite après s'être indigné de propos xénophobes, le Prix rappelle que les idéologies, discours et violences racistes, antisémites, xénophobes et d'extrême droite constituent une menace pour les personnes, les libertés et la pratique sportive.

Il récompense chaque année une action, un projet ou un engagement contribuant, dans le sport, à combattre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et toutes les formes de discriminations, ainsi que les idéologies, discours et violences d'extrême droite ; à soutenir les personnes qui en sont victimes ; à faire évoluer les pratiques ; et à promouvoir l'égalité, la fraternité et l'émancipation. »